

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....  
Prénom.....  
Fonction.....  
Cabinet/ Organisme.....  
Barreau.....  
Adresse.....  
.....  
Téléphone.....  
Télécopie.....  
E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (**impératif**)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique

Numéro de TVA en cette qualité

FR \_\_\_\_\_ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :

Numéro de TVA en cette qualité

FR \_\_\_\_\_ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

### Entretiens Communautaires

« Le droit européen de la consommation »

Vendredi 2 octobre 2009

Participation aux frais par personne : 175 euros TTC\*\*

Avocat-stagiaire : 135 euros TTC\*\*

Elève-avocat : 115 euros TTC\*\*

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL  
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu) ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de Paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu).

L'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement.

\*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

\*\*30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

## NOS MANIFESTATIONS

ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES

## « ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES »

# LE DROIT EUROPEEN DE LA CONSOMMATION

VENDREDI 2 OCTOBRE 2009

DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE

## LE DROIT EUROPEEN DE LA CONSOMMATION

Bruxelles - Vendredi 2 octobre 2009

20 novembre - Droit de la concurrence



### Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles

Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77

[valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu) - [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

### « Entretiens communautaires »



5 heures de formation validées III

Inscriptions et informations  
Délégation des Barreaux de France  
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1  
1040 Bruxelles  
E-mail : [dbf@dbfbruxelles.eu](mailto:dbf@dbfbruxelles.eu)  
Site : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)



DBF  
Délégation des Barreaux de France



DBF  
Bruxelles

Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 2 OCTOBRE 2009

# « ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES »

**DBF**  
Bruxelles  
Délégation des Barreaux de France

## LE DROIT EUROPEEN DE LA CONSOMMATION

L'Union européenne compte désormais plus de 490 millions de consommateurs. Les échanges transfrontaliers s'accroissent chaque jour.

La reconnaissance et la protection des droits des consommateurs européens constituent ainsi une réalité et une nécessité incontournables.

Fruit d'un travail progressif, le périmètre du droit européen de la consommation ne cesse de s'étendre, et les praticiens sont de plus en plus nombreux à être confrontés à ces problématiques.

C'est dans ce contexte que des hauts fonctionnaires européens et des avocats spécialistes de la question viendront présenter un état des lieux de cette législation, ainsi que les évolutions attendues en la matière.

8 heures  
de formation  
validées !

### **9h15 - 9h30 : Propos introductifs**

Dominique VOILLEMOT, Président de la Délégation des Barreaux de France

### **9h30 - 10h15 : Orientations de la Commission européenne en matière de droit européen de la consommation**

Giuseppe ABBAMONTE, DG SANCO, Chef d'unité, Contrats de consommation et droit du marketing, Commission européenne

### **10h15 - 11h00 : La directive 2008/52/CE du 21 mai 2008 relative à la médiation en matière civile et commerciale**

Markus ZALEWSKI, DG Justice, Liberté et Sécurité, Unité « Justice civile », Commission européenne

11h00 - 11h15 : Pause

### **11h15 - 12h00 : Actions ouvertes par le Droit communautaire (actions en cessation et règlement des petits litiges)**

Dominique GRISAY, Avocat au Barreau de Bruxelles

### **12h00 - 12h45 : La jurisprudence récente de la CJCE en matière de droit de la consommation**

Maud VIEUX, Référendaire auprès de l'Avocat général Yves BOT, Cour de justice des Communautés européennes

12h45 - 14h00 : Déjeuner

### **14h00 - 14h45 : La proposition de directive relative aux droits des consommateurs**

Guillaume DELVALÉE, Conseiller de la Représentation permanente de la France auprès de l'UE

### **14h45 - 15h30 : Point sur : Mise sur le marché, sécurité des produits et protection des consommateurs**

Jean-Luc LAFFINEUR, Avocat au Barreau de Bruxelles

15h30 - 15h45 : Pause

### **15h45 - 16h45 : Les recours collectifs à l'échelle européenne**

Isabelle ROUVEURE, Policy Officer, DG SANCO, Commission européenne

### **Le rôle des avocats dans le cadre des recours collectifs**

Etienne KOWALSKI, Avocat au Barreau de Paris

16h45 : Remarques conclusives